CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année. Tout abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront faire changer de domicile devront en donner avis par écrit, sans compte avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque ligne, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, demande à être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les titulaires et personnes tenant magasins de détail, des Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 200; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, 200.

Les AVIS DE NAISSANCES, DE MORT et de DÉCÈS, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bâtiments, &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront 81 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les DIRECTEUR de la Presse ne peut rien faire aux enchères, aux shérifs, aux Reg. des Testaments, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles et de 25 pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les ANNONCES qui excèdent la ligne ordinaire des affaires d'un shérif, Banque, telles que ventes de biens et par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves, chevaux, animaux égarés ou trouvés, &c., lui seront portés en compte séparé.

Les avis qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiés pendant un mois et devront être en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le mode d'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les PRIXAGES et autres endroits ouverts pour l'admission du public, seront insérer chaque jour de leurs annonces, pendant la saison des plaisirs, pour 8150.

Les AVOUÉS de candidature à des emplois publics, devront annoncé d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR CINCINNATI.

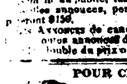

Le bateau à vapeur GENERAL WAYNE, capt G. C. Cassidy, est parti et recevoir son fret et passage, s'adresser à bord, au quai de la rue Grand, ou à JOSEPH LANDIS & Co. No 18 rue Poydras.

24 juin

Pour fort Gibson, Van Buren, Little Rock, et toutes les parties intermédiaires, dans l'Arkansas.

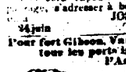

Le bateau à vapeur ARKANSAS, à clamines à étages, capitaine Halderman, étant attendu à chaque instant, pour un chargement en partie, pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à

LAVILLEBEUVRE & WATSON, no 17 rue des Magasins.

22 juin

POUR MANDEVILLE, LEWISLURG & MADISONVILLE, (Nouv l'arrangement.)

Le bateau à vapeur PONTCHARTRAIN, capt. Knight, se pouvant, sans s'exposer à des avaries, continuer ses voyages jusqu'au débarcadaire de Covington, s'arrêtera dorénavant à Madisonville, et pour donner plus de facilité au public, il fera un voyage tous les jours. Les passagers, à leur arrivée à Madisonville, trouveront constamment des voitures pour Covington, et leurs trains seront les mêmes que ci-dessus.

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, à l'arrivée des chars qui auront quitté la ville à 3 heures de l'après midi, le Pontchartrain partira pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, à 6 heures du matin: il partira de Madisonville pour Lewisburg, Mandeville et le railroad.

Le samedi au soir, à l'arrivée des chars de 5 heures, il partira pour les mêmes lieux, et s'en reviendra le lendemain, pour

Le dimanche, faire son voyage ordinaire, partant de Pontchartrain à 8 heures, à l'arrivée des chars de 7 heures, et de Madisonville à 5 heures de l'après midi.

Le déjeuner sera servi tous les jours à 8 heures, le dîner à 4 heures, et rien ne sera négligé pour l'agrément des passagers.

30 juin

AVIS DE BATEAUX A VAPEUR—Arrangement de la saison pour 1837. Le bateau à vapeur CRUSADER, capitaine Heretord, partira du bout du chemin à coulisses du lac, tous les lundi et mardi de chaque semaine, à 6 heures du matin, et touchera à la Baie St Louis, Pass Christian, Biloxi, Est et Ouest Pascagoula; le capitaine portera l'attention qui est due aux familles et passagers, et l'on sera aussi commodément à bord de son bateau qu'sur aucun de ceux qui naviguent sur le lac. Le Crusader est neuf et bien bâti, il tire peu d'eau, et son est composé d'officiers prudens. L'attention du capitaine ne portera toujours au gouvernement pour le bien-être du public. Il espère que les soins qu'il mettra dans l'accomplissement de ses devoirs ni mériteront un peu bienveillant du public. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN G. ROWLAND, 47 Vieille Levée.

17 juin—1m

POUR ST. LOUIS.

Le beau à vapeur COLUMBUS, capitaine Smith, partira pour le lieu ci-dessus et tous ceux intermédiaires, mercredi 14 du courant, ayant des chambres spacieuses et élégantes. Pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à

S. HIGH. 40, rue de Camp.

8 juin—87

A VENDRE—Le bateau à vapeur Chief Justice Marshall, portant 1100 balles de coton et ayant une des machines

POUR LIVERPOOL—Le navire ARAB, capitaine Marshall, a commencé à charger, pour fret s'adresser à

GEORGE GREEN, ou à H. C. CAMMACK & Co.

POUR LE HAVRE.

Le bateau à vapeur VIRGINIE, capitaine Rillée, sera expédiée incessamment. S'adresser, pour passage, ou pour fret de quelques centaines de balles, au capitaine Saipelair, à bord, au dessous de la presse à vapeur de la Levée, ou à

AMB. LANFEAR. 87, Commerce.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—Le brick SPARTAN, d'une grande supériorité, commandé par le capitaine Wilson, ayant la majeure partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira sous peu, pour fret de 300 barils, ou de l'équivalent, ou pour passage, ayant de bonnes commodités. S'adresser à

LEVI H. GALE. 20 juin no 19 rue de la Commune.

Pour le Texas et le Mexique.

Pour Brazoria & Colombia (Texas). La goélette espagnole FRANCISCO, capitaine B. Noyes, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la place d'armes ou à

JOHN G. ROWLAND, 47, Vieille Levée.

17 juin

Vendre, Louer ou Frêter.

A FRETER—Le belle goélette SELECT, capitaine Brown, construite à Baltimore, s'adresser pour les conditions à bord au capitaine ou à EADIE & BROTHERS, 47 Vieille Levée. 20 juin

A FRETER—Pour Cadix ou tout autre port de l'Espagne—Le beau brick espagnol VIZCAYNA, capitaine Moncada. Pour fret s'adresser à

A. M. DE MIRANDA, 85 St Louis.

10 juin

A LOUER OU FRETER.—Le beau navire AL, tirant peu d'eau, Octorora, capitaine W. Dascom, est prêt à recevoir cargaison. S'adresser à bord près du cimetière à coulisses.

A LOUER—Une belle maison de maître très commode, située sur le chemin de Bayou, à peu de distance de la rue des Remparts, de 9 appartemens avec cuisine, écurie, &c. S'adresser pour le prix, et les conditions, à

R. MARER. no 16, rue Poydras.

MARCHANDISES DE FANTAISIE.

Les soussignés, venant de recevoir par la paquebot Orléanais un nouvel assortiment de broches, bracelets, colliers, bagues en or, cachet et crayons, toile blanche, flanelle, bonneterie de fantaisie, ainsi que de noir et noire, bagues en or, cachet et devises, bracelets pour dames, &c., à vendre par

POLLARD & GREEN. no 49 Chartres no 53.

MESSRS. SMITH & ALLEN, étant établis depuis peu dans la ville d'Galveston, Texas, et ayant une maison de commission, informent le public, et leur amis en général, qu'ils ont grand magasin, et qu'ils sont prêts à exécuter toutes les ordres qui pouvent leur être adressés. Pour les ordres qu'ils ont, chez

THOS TOST & Co. TURNER & WOODSIDE.

20 mars—87

PARO IS DE JEFFERSON—Cour des Preuves.—Vente de la succession de Jean Baptiste Lemonier, décédé.

Nous, Etienne Lemonier, de cette paroisse, épouse de William Brown, ayant échéé à une vente faite par le juge de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson, la propriété ci-après décrite, d'ont adressée au juge de la dite Cour, sur un décret de la quelle la dite vente fut faite, pour en obtenir et avoir les publications conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires, approuvé le 10 Mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées, sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane, de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu du quel la vente a été faite, ou de quelque autre cause ou illégalité, dans l'estimation, l'avis sur le terme et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la publication de cet avis pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Juge audit le 18 mars 1837, en vertu d'un décret de la susdite Cour des Preuves, rendu le 13 septembre 1836, condamnant la succession de Barney Cumeen, décédé, le dame William Brown, a en est rendue adjudicataire pour la somme de 4,480 piastres, (94,480) payable un quart comptant, et le balance à 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Description de la propriété d'après le procès verbal de la vente, savoir :

Seize lots de terre ainsi que tous les droits et privilèges qui en dépendent, situés au nouveau village Laisyette dans cette paroisse de Jefferson, et désignés le No 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 11, 12, 14, 15, 16 et 17, de l'île No. vingt (20) conformément à un plan articulier fait sous le 1 mai 1836, par Louis Pierre Pilié, arpenteur général, déposé pour recours en l'étude du juge de la paroisse de Jefferson.

Témoin, François Joseph Enoul Duplessis, greffier de la dite Cour des Preuves, le 12 mai, et la soixante et unième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

F. J. DUPLESSIS, Greffier.

LS 23 juin—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse—Lafourche Intérieure. Wm. Field, pour le compte de E. Mille sa femme, contre un morceau de terre appartenant à Nicolas Giraud, résidant hors de la juridiction. A Nicolas Giraud et tous ceux que cela concerne—vous êtes prévenus qu'agissant d'après un ordre de notification de saisie à moi adressé, le jour dite Cour dans l'affaire ci-dessus, j'ai, le 13 de juin 1837, saisi un certain morceau de terre situé dans la dite paroisse sur la rive droite du Bayou La Fourche, à environ vingt-cinq milles au-dessus de Thibodaux-ville, ayant une face de quarante arpents sur le dit bayou, borné dans la partie supérieure par les terres de — et de la partie inférieure par la terre de la dite femme du dit défendeur, vous et chacun de vous, êtes par le présent requis de défendre dans le délai de trente jours de la présente date, les raisons pour les quelles la propriété ainsi saisie ne serait pas vendue conformément à la demande de la dite demanderesse, et satisfaire à la somme de deux mille piastres avec les frais de procédure.

Bureau du Shérif, La Fourche Intérieure, 29 juin 1837.

29 juin—8 A. LAWSON, Shérif

PERDU OU EGARE.

UN billet à ordre tiré par J. Juillon, à l'ordre de B. Beauregard, pour la somme de 2083 2 piastres, daté du novembre dernier et payable à quatre mois de date; une récompense honnête sera donnée à celui qui l'aura trouvé et qui le remettra à

J. & T. DUPLESSIS.

27 juin—2

EGARE—Il a été égaré la semaine dernière un billet de 8450, tiré par C. Delahoussaie à l'ordre, de P. Delahoussaie daté de la fin du mois demai, à 4 mois de date, le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet attendu que le paiement en est arrêté.

27 juin—d ED. PLANCHARD.

WHISKEY—432 barils whiskey rectifié, en déchargement du steamer Hail Columbia, à vendre par 20 juin G DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

A VENDRE—Un morceau de terre à la Passe Chrétienne connu sous le nom de (Chimneys) à environ un mile de la mer. Il y a de construit sur ce beau morceau de terre, des maisons nécessaires, et environ 14 hectares, où doit être établi un port d'entrée pour l'état du Mississippi dont nécessairement augmenter la valeur de cette propriété. S'adresser à

FD. GOTTSCHALK, courtier 27 juin

MOUCHOIRS—Nos. 1, 2 et 3, en demi et quarte de barils, à vendre par

ROBERT H. WHITE, 34 rue Gravier.

VIN DE MALAGA—50 quarts reçus et à vendre par 29 juin R H WHITE & Co.

PIMENTO—50 sacs reçus et à vendre par 29 juin R H WHITE & Co.

CAFE DE LA HAVANE—50 sacs café Havane en déchargement du brick Evelina, à vendre par 29 juin R GRONING & Co.

VINS & EAUX DE VIE—70 demi pipes eau de vie de Bordeaux; 300 quarts Malaga; 600 quarts champagne; 40 quarts vin de Madère; 40 pipes vin de Madère, en magasin et à vendre par

29 juin R. GRONING & Co.

HUILE D'OLIVE—200 gallons huile d'olive, à vendre par

29 juin R GRONING & Co.

CIGARRES DE LA HAVANE—900 milliers cigarres des meilleures marques de la Havane, à vendre par 29 juin R GRONING & Co.

FARINE—1300 barils farine, en débarquement et à vendre par 29 juin R. BRUGIER.

CIDRE DE THOMASTON—500 barils, en bon Cordre, en débarquement du navire Brunette, à vendre par

GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

150 BARILS de mess Pork, 150 barils de prime Pork, 20 barils de Whiskey, 500 barils de Farine superfine, 28 boucauds de Jambons et Epaules de Cincinnati, 300 barrillets de Graisse, à vendre par

R. GRONING & Co. 44, Nouvelle-Levée.

BILLETS de la banque des Etats Unis, à vendre à la convenance des acheteurs par

ROBINSON & Co., no 45 rue du Camp.

27 juin

ESPECES—On demande des espèces, s'adresser à ROBINSON & Co., 27 juin no 45 rue du Camp.

OR ET ARGENT—On demande de l'or et de l'argent, pour lesquels on paiera le prix le plus élevé du marché, s'adresser à

ROBINSON & Co., 27 juin no 45 rue du Camp.

BILLETS de la Banque des Etats-Unis, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par

15 juin—d ROBINSON & Co. 45 rue du Camp

TOILE d'emballage, corde—40 pièces toile d'emballage du Kentucky; 100 r uleaux cordes do, en magasin et à vendre par YORK FRERES, 65, rue du Camp.

17 juin

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUIS—500 caisses, composant un bel assortiment, en magasin, à vendre par R. JOBBS, 17 juin 12, rue de la Douane.

MUSSELINE Suisse unie, 2 caisses, piquée angelaise, 1 caisse, à vendre par

J. VATINEL, 17 juin rue Conti no 21

CIGARES—200,000 Cigares américains, à vendre par L. D. C. WOOD, 17 juin No. 22 rue Poydras.

ARDOISES—32,000 Ardoises de différentes grandeurs, à vendre par

TOURNE & BECKWITH, 15 juin—1m No. 35 rue Poydras.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ. Le 10 juin 1837.

Cette Institution tirera des chèques sur Mobile à 1 pour cent d'escompte. Nitches à 1 pour cent d'escompte. Vicksburg 1 pour cent d'escompte.

JAMES B. MARKS, 13 juin faisant fonction de caissier.

50 milliers cigares de la Havane, des marques 1 Moreno, Cabrera, Cantes & Govin, à vendre par LEBLANC & HAYDEL, 13 juin 20 Toulouse.

BROSSES &c.—Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot Louisville, de New York, un nouvel assortiment de brosses à souliers fines et communes, brosses pour chevaux, brosses à longs manches pour la toilette, brosses fines pour les cheveux, à la Napoléon, à la Bolivar, recourbées, dures et bien garnies, savon de Naples en pots et en pains, bouteilles de toilette no 2, poudre noe 1 et 2, parfumée, cartes à jouer le poker, qu'ils offrent en vente au prix les plus modérés.

POLLARD & GREEN, no 53 rue de Chartres.

VIN DE MADERE DES INDES—2 pipes et 64 caisses d'une et deux douzaines chaque; 10 dans jeannes de, d'une qualité supérieure, en magasin et à vendre par P. H. GALLWEY, 91, rue de la Commune.

SIROP ANTI-GOUTTEUX DE DOUBEE.

VENDRE plusieurs caisses de bouteilles du sirop ci dessus, par le soussigné, seul dépositaire de ce précieux remède, à la Nouvelle Orléans.

A. A. PEYCHAUD, Nota: Il y des directions dans les langues française, anglaise et espagnole, pour chaque bouteille 24 m

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et offrent à vendre à des prix raisonnables, les articles suivants:

4 caisses Sardines à l'huile et au beurre.
1 caisse Fraises confites.
1 assortiment de Paniers différentes grandeurs.
4 pipes Eau-de Vie de Cognac, bonne qualité.
4 caisses Fusils double à percu et piston.
800 paniers Guignolet d'Angers
150 barils Vinaigre blanc.
150 caisses Vin muscat de Frontignan.
200 caisses Cérises à l'eau-de-vie.
1 grand assortiment de Chandières.
10 barriques Vin rouge de Médoc.
1 do do de Javel, pour desserts.
150 caisses Vin St-Julien Médoc, 1re qualité.
2 caisses Serrures françaises.
3 caisses Balais en crin et divers autres articles.

F. HENRY & LAURANS, 31 juin—1m 26, Vieille-Levée.

PERDU—Jeudi soir, 15 courant, il a été envoyé au steamer Chesterfield, avant le départ du steamer Mississippi et on suppose qu'il y aura en quelque erreur dans cet envoie: Une grande malle en cuir noir, marquée sur la plaque de cuivre, "Frain, Tenn.", une redingote noire, ainsi qu'un habit léger, noir, étaient passés dans les courroies, endossés de la malle; une paire de valises de cheval neuves, marquées "B. S. P." un petit portrait marqué G P, enveloppé d'un morceau de taffetas, un paquet de linge et une boîte de cigares. On suppose que les articles ci dessus décrits auront été mis à bord du Mississippi, et par méprise débarqués sur la Baie St Louis, soit à la passe Christiane, à Biloxi ou à Pascagoula. Dans le cas où cette annonce viendrait à la connaissance de quelque passager qui se trouverait plus de bagage qu'il ne lui en faut, il est prié de les renvoyer par la première occasion, à la Nouvelle Orléans, à

TOURNE' & BECKWITH, 26 juin—d 26 Poydras.

A VENDRE—Un cabriolet neuf très beau, à vendre avec ses harnais, S'adresser à

17 juin EDW. GOTTSCHALK.

BILLETS de la Banque des Etats Unis, à vendre des sommes convenables aux acheteurs par

17 juin—4 ROBINSON & Co. 45 rue Camp.

DEMANDE d'ESPECES—S'adresser à

15 juin—4 ROBINSON & Co. No. 45 rue du Camp.

G. R. STRINGER, à transporté son bureau de change au no 5, rue Royale, maison de M. Masson, où il sera satisfait d'être employé par ses anciens amis et le public. 22 juin

EN débarquement de la Bonne Rachelle et l'Anne Louise,

200 paniers anisette superfine,
200 dito fruits à l'eau de vie,
100 dito liqueurs.

ANTIMOINE.

400 dito savons bouillons blanches, bleues.

200 dito huile en grandes et petites bouteilles, Vins de Chateau Margeux et Lafitte en demi bouteilles, assortiment de vins en barriques et en caisses; eau de vie et liqueurs.

7 juin PIOSSAN & LONGIE, 68, rue Royale.

VENTES

PAR LES REGISTRES DES TESTAMENS

SUCCESSION de Nicolet.—Vente par le register des Testamens, ce jourd'hui mercredi, 5 juillet 1837, à dix heures du matin, rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 19 juin 1837, l'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de *Théodore Nicolet*, décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession.

Conditions de la vente. Six et douze mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, 20 juin Register des Testaments.

SUCCESSION DE NICOLET—Vente par le Register des Testamens.—Lundi le premier août 1837, à la porte de Félix Grima, notaire, encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 19 juin 1837, l'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de *Théodore Nicolet*, décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession.

Conditions de la vente.